

Mettre en oeuvre les obligations relatives à la gestion des relations collectives

Niveau d'étude
Bac +5

Composante
**Institut d'Administration
des Entreprises (IAE)**

Période de l'année
Semestre 3

En bref

- # **Langue(s) d'enseignement:** Français
- # **Méthodes d'enseignement:** En présence
- # **Organisation de l'enseignement:** Contrat d'apprentissage, Formation initiale
- # **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Description

La gestion des relations collectives aborde le fonctionnement des institutions de représentations du personnel. Au-delà de l'aspect réglementaire, le cours montre l'intérêt de favoriser un dialogue social constructif.

Heures d'enseignement

CM	CM	16h
TD	TD	5h

Programme détaillé

Les principaux thèmes de la gestion des relations collectives sont abordés (CSE, obligations réglementaires dont la NAO), ainsi qu'un point particulier sur la médiation

Compétences visées

1. Connaître les obligations régissant la gestion des relations collectives,
2. Comprendre les effets de sa propre posture sur la qualité du dialogue social,
3. Identifier et activer les leviers favorisant un dialogue social constructif

Bibliographie

Droit du travail, G. AUZERO D. BAUGARD E. DOCKES, Dalloz, 32e éd., 2019 -; Droit social DCG 3,

L'analyse organisationnelle du dialogue social, Pratiques et perspectives théoriques, A. STIMEC, R. BOURGUIGNON, EMS, 2022

Infos pratiques

Lieu(x)

Poitiers-Centre Ville

En savoir plus

<https://iae.univ-poitiers.fr/>